

MIDI 4X4



Chemin de la 2ème ÉCLUSE
34970 LATTES
Tel : 04.67.34.02.91

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COMMANDES :

Les présentes conditions de vente s'appliquent à la vente de tous nos articles.
Toute réclamation doit être présentée dans les huit jours de la réception.
Aucun retour de marchandises ne doit être effectué sans notre accord préalable par écrit.
Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans engagement.
Un retard ne peut, en aucun cas, justifier l'annulation de la commande, pénalités ou dommages et intérêts.

FACTURATION :

Nos prix et conditions sont donnés sans garantie de durée.
La facturation est effectuée au tarif en vigueur le jour de la commande.

TRANSPORT :

Par transporteur indépendant : en cas d'avaries ou de retard, il appartient au destinataire d'entamer personnellement tout recours contre le transporteur, conformément aux articles 105ct et 106 du code du commerce.

PAIEMENT :

La date de réception des marchandises ne peut en aucun cas être prise en considération pour justifier un report d'échéance.
Tous nos produits sont payables d'avance par chèque, espèce, carte bleue ou virement bancaire.

TOUT REFUS DE PAIEMENT NON JUSTIFIE ENTRAINE L'EXIGIBILITE IMMEDIATE DE TOUTES LES SOMMES DUES, Y COMPRIS LES FACTURES NON ENCORE ECHUES.

GARANTIE :

Notre éventuelle responsabilité se borne à l'échange, nombre pour nombre, des pièces reconnues défectueuses, sans aucune participation aux frais de démontage, montage, remise en état, peinture etc...

Pour les moteurs, avec accord écrit de la direction, une éventuelle garantie de 3 mois peut être consentie, les factures de vidange, filtre à huile, courroie de distribution devront être présentées.

LITIGES :

L'acheteur du fait des ses demandes, souscrit aux conditions ci-dessus, qui annulent celles qui pourraient se trouver en contradiction avec ses conditions d'achat.
En cas de contestation, le lieu de juridiction est MONTPELLIER. Les différends pourront être préalablement soumis à l'arbitrage.

RESERVE DE PROPRIETE (LOI DU 12.05.80) – « NOUS NOUS CONSERVONS L'ENTIERE PROPRIETE DES BIENS FAISANT L'OBJET DU CONTRAT DE VENTE JUSQU'A COMPLET PAIEMENT DU PRIX FACTURE, MAIS A COMPTER DE LA LIVRAISON, NOTRE CLIENT ASSUMERA LA RESPONSABILITE DES DOMMAGES QUE CES BIENS POURRAIENT SUBIR OU OCCASIONNER POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT ».

La société MIDI 4X4 DISTRIBUTION se réserve le droit, suite à un trop grand nombre d'impayés, d'exiger de l'entreprise « client » des règlements par chèque certifié.